PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 25 février 2026 à l'Hôtel Riôtel de Carleton-sur-Mer sous la présidence de Daniel Côté, et à laquelle sont présents :

Mme Patricia Chartier, mairesse de Maria
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Denis Gauthier, maire de Saint-Siméon
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Monika Tait, mairesse de Petite-Vallée
Administratrice remplaçante représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé
(en visioconférence)

M. Sylvain Tanguay, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Antonin Valiquette, maire des îles-de-la-Madeleine
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

Mme Claudine Babin, répartitrice, transport adapté, Baie-des-Chaleurs

Mme Geneviève Bujold, agente service aux clients et soutien à la direction de la Régie

Mme Franceska Desmarais, coordonnatrice aux communications de la Régie

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Hugues Lafrance, Conseiller de Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025 (adoption);

4. Suivi des finances et des opérations :
 4.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);

5. Renouvellement du contrat de transport du secteur de la Haute-Gaspésie :
 5.1. Avis de non-renouvellement (adoption);
 5.2. Démarrage du processus d'appel d'offre (adoption)

6. Communication :
 6.1. Présentation de l'image de marque (adoption);

7. Autre information;

8. Date et lieu de la prochaine rencontre;

9. Période de questions;

10. Levée de l'assemblée (adoption).

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2026 – 01 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025

Les documents « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie tenue le 17 décembre 2025 » sont présentés.

R-2026 – 02 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ par Patricia Chartier et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025, tenue à Carleton-sur-Mer, tel que lu et présenté.

4. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

4.1 Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de juillet et août 2025 est remise aux administrateurs.

R-2026 – 03 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés, soient :

Le montant total au 31 juillet 2025 est de 694 846,42$;
Le montant total au 31 août 2025 est de 489 686,51$.

5. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRANSPORT DU SECTEUR DE LA HAUTE-GASPÉSIE

5.1 Avis de non-renouvellement

L'avis de non-renouvellement du contrat #2022-TATC-SADM reçu du transporteur est présenté.

R-2026 – 04 **RÉSOLUTION CONCERNANT LE DÉPÔT DE L'AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRANSPORT #2022-TATC-SADM**

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et unanimement résolu de confirmer le dépôt de l'avis de non-renouvellement tel que présenté.

5.2 Démarrage du processus d'appel d'offre

R-2026 – 05 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LE CONTRAT DE TRANSPORT DU SECTEUR DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

CONSIDÉRANT le fait que l'avis de non-renouvellement a été déposé;

CONSIDÉRANT le fait que le montant sera supérieur au montant autorisé de gré à gré et oblige la Régie à procéder par appel d'offre public;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Tanguay et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offre public pour le contrat de transport du secteur de la Haute-Gaspésie.

6. COMMUNICATION

6.1 Présentation de l'image de marque

Ce point est reporté à la prochaine séance.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. AUTRE INFORMATION

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 14 avril 2026 dans la MRC de la Haute-Gaspésie.

Une rencontre extraordinaire est à prévoir pour l'adoption du cahier de charge de l'appel d'offre et pour la révision du budget 2026.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2026 – 06 **RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Samuel Parisé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,	la secrétaire-trésorière,
Daniel Côté	Marie-Andrée Pichette
Date	Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date